



# Communiqué de presse

Mardi 21 mars 2023

## Les inscriptions pour bénéficier du don d'arbres sont ouvertes !

**En 2023, la Ville donne 600 arbres à des propriétaires privés. Depuis le 14 mars et jusqu'au 16 juillet inclus, les inscriptions sont ouvertes sur la plateforme «Végétalise ta Ville» afin que les Grenoblois-es mais aussi les entreprises, les institutions ou établissements publics puissent demander leurs arbres.**

Lutte contre les îlots de chaleur, sources de biodiversité et d'embellissement... Les arbres offrent de nombreux bénéfices. Cette action s'inscrit dans la stratégie de l'arbre de Grenoble visant à préserver et intensifier le patrimoine arboré.

Le don d'arbre permet de boiser les parcelles privées, parfois de simples pelouses ne permettant aucun bénéfice en termes de biodiversité ou de rafraîchissement. Ces parcelles représentent 200 hectares dans la ville. Les bénéficiaires reçoivent aussi des conseils afin d'entretenir ces jeunes arbres, de les planter au bon endroit et au bon moment.

### EN CHIFFRES

- ▶ **+260** arbres donnés en 2021
- ▶ **+560** arbres donnés en 2022
- ▶ **600** arbres à donner en 2023, de **24** essences différentes (chênes, érables, merisier, tilleul, abricotier, amandier, figuier...)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 16 juillet, sur la plateforme «Végétalise ta Ville» :

<https://www.grenoble.fr/2360-je-souhaite-obtenir-des-vegetaux.htm>

Le don est limité à 4 arbres pour les propriétaires de maison individuelle et jusqu'à 80 pour les propriétaires de très grandes parcelles.

Les professionnel-les et les habitant-es pourront récupérer leurs arbres en fin d'année, pendant la saison de plantation.